

propriétaire de plusieurs casinos et dans le collimateur de l'association depuis des années. Pour éviter que les promeneurs ne puissent voir les animaux dans sa plaine depuis la route, deux clôtures parallèles ont été érigées à plus de 2,50 m de hauteur et sur une longueur de 150 m. Elles ont été remplies d'argile. Sur le reste du périmètre, la clôture est enterrée et mesure 2 m de haut, avec du petit grillage à sa base. Or le PLU interdit les clôtures de plus de 1,20 m...

« Nous avons pris contact avec François Bonneau, qui a envoyé en avril un courrier à Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon, mais rien n'a été fait, s'insurgent les Louis. Et Benjamin Tranchant a continué à monter tranquillement sa clôture. Le maire de Chaumont-sur-Tharonne, non plus, n'a pas réagi. Pour nous, c'est de la magouille ! » À Souesmes, même cas de figure avec un autre propriétaire. Sans réponse satisfaisante du maire à leur courrier, l'association assure qu'elle déposera plainte.

Dassault et Provost sont dans un bateau...

Chez Olivier Dassault, député de l'Oise, des merlons ont été montés pour faire office de brise-vue sur sa propriété de Saint-Viâtre. Sur ce territoire d'environ 180 hectares, les rabatteurs affirment que 160 sangliers et chevreuils ont été tués, ce qui laisse supposer qu'il y a plus d'un animal à l'hectare. « Nous sommes donc dans une situation d'élevage où chasser est interdit », certifient les Louis. Autre constat, chez Franck Provost (créateur des salons de coiffure) cette fois, qui aurait installé un portail sur un

Les maires ne réagissent pas. Pour nous, c'est de la magouille !

Raymond Louis,
président des Amis des Chemins de Sologne

chemin communal, lequel aurait été autorisé par le maire. Le lendemain de la diffusion d'un reportage sur France 3 sur le sujet de l'engrillagement, les Louis ont reçu l'appel de riverains pour signaler que le portail avait été enlevé. N'osant y croire,

ils ont fouillé le sol et constaté que les tiges filetées étaient toujours là, prêtes à accueillir une autre fermeture...

« J'ai laissé ma carte de visite sur les tiges et le lendemain, elle n'y était plus. Monsieur Provost ne veut pas que ces dames clientes de ses salons de coiffure sachent qu'ils tuent les petits animaux de Sologne... », ironise Raymond Louis. Chez Olivier Bertrand enfin, l'ogre de la restauration dont le groupe est propriétaire mille restaurants dans le monde (dont Burger King et Hippopotamus) l'association des Chemins de Sologne a relevé à Nançay 26 kilomètres de grillage coiffés de barbelés



Sur les recommandations de Nicolas Vanier, l'acteur François Cluzet (à droite) est désormais membre de l'Association des Amis des Chemins de Sologne.

SCHRAEN ET CLUZET À LA RESCOURSE

Dans son livre *Un chasseur en campagne*, préfacé par Eric Dupond-Moretti, Willy Schraen, le président de la fédération nationale des chasseurs, rend un bel hommage, à l'association des Louis. « En amoureux d'une nature libre et ouverte », il n' imagine pas la France devenir un ensemble de cages grillagées et déclare se battre pour empêcher que les clôtures se développent en Sologne. Un autre VIP a rejoint l'association des Amis des Chemins de Sologne cette année : l'acteur François Cluzet, convaincu par Nicolas Vanier. Les deux hommes ont, on s'en rappelle, collaboré ensemble lors de *L'École Buissonnière*, le film que Nicolas Vanier a tourné en Sologne. Suite à cette rencontre, le réalisateur semble avoir bon espoir que le dossier aboutisse prochainement. Il appelle cependant la Sologne à réagir toujours vite et fort.